

Zeitschrift: Curaviva : revue spécialisée
Herausgeber: Curaviva - Association des homes et institutions sociales suisses
Band: 11 (2019)
Heft: 3: Les soins palliatifs : accompagner la dernière phase de la vie

Rubrik: Actualités

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Actualités

Deux mondes si différents?

Le financement des soins a besoin de nouvelles pistes de solution. Les questions de la prévoyance vieillesse et des soins de longue durée ne peuvent plus être débattues séparément.

Daniel Höchli

Nous le savons: le rapport entre les personnes actives et les personnes de plus de 65 ans se réduit inexorablement. En 2040, il n'y aura plus que deux actifs pour un retraité. Dans le même temps, la part des personnes qui ont besoin de soins augmente. Le financement des retraites comme celui des soins et de l'accompagnement constitue donc un énorme défi. Bien que les sources de financement à disposition soient finalement les mêmes, les questions du financement des retraites et du financement des soins sont le plus souvent débattues séparément. Cela doit changer.

Selon les estimations de la Confédération, les dépenses pour l'AVS d'ici à 2045 vont doubler, passant de 44 à 80 milliards de francs. Dans les dernières propositions de réforme, le Conseil fédéral réagit en relevant la taxe sur la valeur ajoutée et en harmonisant l'âge de référence pour les femmes et les hommes (65/65). Quant à la prévoyance professionnelle, les partenaires sociaux proposent de compenser la réduction du taux de conversion par des retenues salariales plus élevées.

Dans le domaine des soins de longue durée, les dépenses des pouvoirs publics vont augmenter massivement. Une nouvelle étude de l'Université de Saint-Gall conclut que les dépenses pour les soins et l'accompagnement de longue durée, y compris des ménages privés, vont passer de 15,6 à 31,3 milliards de francs d'ici à 2050. Il est impératif de trouver de nouvelles pistes de solution; mais contrairement au système des retraites, elles ne font guère l'objet du débat politique. Il y a au moins consensus sur le fait que le financement actuel, qui passe par les impôts cantonaux et communaux et les primes des assurances maladie, n'est pas soutenable.

Dans les débats sur le financement, les soins de longue durée et la prévoyance vieillesse ne peuvent plus être considérés séparément, du fait de l'existence d'interactions. Voici deux exemples:

- Plus la TVA servira à financer l'AVS, moins il y en aura pour le financement des soins.
- Une élévation de l'âge de la retraite allège le financement des retraites et laisse davantage de marge de manœuvre pour trouver de bonnes solutions pour le financement des soins.

La maîtrise des défis lancés par le changement démographique impose une approche globale de la prévoyance professionnelle et des soins de longue durée.

Quelle que soit la décision des autorités politiques et des électrices et électeurs, nous ne devons pas oublier le nombre croissant de personnes qui ont besoin de soins durant la dernière étape de leur vie. ●



Daniel Höchli
est directeur de
l'association
Curaviva Suisse.